L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 11 DECEMBRE 1868. Entre les rues Bienville et Conti.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES - ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS:
VENDREDI MATIN, 11 DECEMBRE.

PRIX DE L'ABONNEMENT,

EDITION QUOTIDIENNE.

Par an, $16; par semestre, $8; par trimestre, $4.
Prix d'un exemplaire, 10 cents.

EDITION BI-HEBDOMADAIRE.

Paraissant le Mardi et le Samedi:
Par an, $5; Par semestre, $3.

TARIF D'ANNONCES.

Les annonces transitoires, placées à tour de rôle dans les diverses parties du journal, paieront $1 50 le carré pour la première insertion, et 75 CENTS le carré pour chaque insertion subséquente.

Les annonces transitoires de la page éditoriale paieront $1 50 le carré pour chaque insertion.

Les annonces publiées par intervalles, paieront comme annonces nouvelles pour chaque insertion.

Les annonces au mois, dans la page éditoriale, paieront $10 net le carré par mois.

Les personnes faisant régulièrement et souvent des annonces auront, sur les prix indiqués ci-dessus pour les annonces transitoires, tel escompte qu'il sera convenu avec elles; mais dans aucun cas, cet escompte ne dépassera 25 pour cent.

Toutes les réclames d'annonces d'affaires paieront 20 cents net la ligne pour chaque insertion.

Toute annonce transitoire doit être payée d'avance.

Les annonces dont le nombre d'insertion ne sera pas indiqué seront publiées six fois.

Les comptes des personnes faisant régulièrement des annonces leur seront envoyés à la fin de chaque mois.

TARIF D'ANNONCES.

	1 mois	2 mois	3 mois	6 mois	12mois
Un carré..	$12 net.	$22 net.	$30 net.	$50 net.	$75 net.
Deux "	22 "	30 "	40 "	90 "	125 "
Trois "	30 "	53 "	70 "	110 "	175 "
Quatre "	35 "	67 "	90 "	140 "	226 "
Cinq "	40 "	80 "	105 "	170 "	275 "
Six "	45 "	90 "	120 "	200 "	325 "
Sept "	50 "	105 "	135 "	220 "	375 "
Huit "	65 "	115 "	150 "	240 "	420 "
Neuf "	70 "	125 "	165 "	280 "	460 "
Dix "	75 "	135 "	180 "	320 "	500 "
Onze "	80 "	145 "	195 "	350 "	540 "
Douze "	85 "	155 "	210 "	380 "	580 "
Treize "	90 "	165 "	220 "	410 "	620 "
Quatorze "	95 "	175 "	230 "	430 "	660 "
Quinze "	100 "	185 "	240 "	450 "	700 "
Trente "	175 "	300 "	450 "	750 "	1200 "

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails et l'heure, voir aux annonces.

Par Eug. Tourné, à 10 heures et demie, au No 36 rue Vieille-Levée—eaux-de-vie françaises et imitation, chartreuse, absynthe, câpres, vinaigre, huile, &c.

Par Louis Stern & Bros, à leurs salles d'encan, coin Gravier et Magasins—60 caisses de bottes, souliers et brodequins.

Par Montgomery, Bros & Co, à 10 heures et demie, rue Palmyre, entre St-Charles et Carondelet—Beau mobilier en acajou et en noyer, miroirs, tapis, porcelaine, verrerie, &c.

Par Vincent & Co, au No 16 de la rue de Chartres—tapis de Bruxelles, engrains et Crossley, tapis et devants de cheminée en velours, nattes, &c.

Par S. Guinault, à 11 heures, à son magasin d'encan, meubles, machines à coudre, une charrette, une jument, une machine à amasser, une balance, &c.

Par H. Scott, au No 46 de la rue de Chartres—marchandises sèches, habillements, lingerie, articles de fantaisie, etc.

Par D. E. Morphy, au No 36 de la rue Vieille-Levée—le fonds d'une grocerie de famille.

Par J. Déjan Jr, au No 183 de la rue Gravier, coin Carondelet—le contenu de plusieurs résidences.

Par Hoffman, Marks & Co, au No 36 de la rue de Chartres—habillements de saison, lingerie de messieurs, chemises; monopole français.

Mr Annonce vos confiseries et chocolats chez M. Ernest Turpin, 92 Vieille-Levée.

Tapis.—MM. Vincent & Co. vendront aujourd'hui, à leur salle d'encan, No 16, rue de Chartres, à 10 heures, 100 pièces tapis de Bruxelles, tapis de Crossley et tapis anglais, également des tapis et devants de cheminées en velours, et des nattes.

Chaussures à l'encan.—Aujourd'hui, à 10 heures du matin, MM. Louis Stern & Bros, vendront, rue des Magasins No 28 et rue Gravier No 26, 600 caisses de bottes, souliers et brodequins, comprenant un assortiment convenable pour le commerce de la ville et de la campagne. La vente sera sans limite ou réserve, et les marchands feront bien d'y assister.

Meubles à l'encan.—M. J. Déjan, Jr, encanteur, vendra aujourd'hui, 11 du courant, à 10 heures du matin, dans sa nouvelle salle d'encan, rue Gravier No 183, au coin de la rue Carondelet, un grand assortiment de meubles, provenant de plusieurs résidences et transportés au magasin pour la facilité de la vente.

Grande vente d'habits, chapeaux, fusils, etc.—MM. Hoffman, Marks & Co vendront ce matin, à 10 heures, rue de Chartres No 36, 650 lots d'habits pour la saison, 400 douzaines de chemises, etc., 350 lots de linge fait, 300 douzaines de chaussettes assorties et 400 beaux fusils français, de munition. Cette vente fort importante mérite toute l'attention du commerce et de la population, ainsi que des marchands de la ville et de la campagne; avec d'autant plus de raison qu'il y aura vente réservée aucune pour clore une consignation. Voyez l'annonce.

Le Message Présidentiel.

Comme il était facile de s'y attendre, le Président s'est permis de donner une nouvelle leçon au Pouvoir législatif au sujet de l'échec de la politique congressionnelle de reconstruction. Du son côté, le Congrès pensant que toutes les vérités ne sont pas bonnes à entendre, a refusé d'écouter la lecture du message. Au Sénat, on a suspendu cette lecture au bout de quelques paragraphes, tandis que la Chambre a poussé l'oubli des convenances jusqu'à déposer dédaigneusement le message sur le bureau, au lieu de le renvoyer au comité général, comme le prescrivait un usage immémorial.

Si la prose de M. Johnson est trop longue et surchargée quelquefois de détails fastidieux et inutiles, il faut rendre au chef du Pouvoir Exécutif la justice de dire qu'il a jusqu'au bout le courage de ses opinions et qu'il ne cède pas un pouce du terrain constitutionnel sur lequel il s'est placé. C'est un lutteur politique obstiné. L'irritation de la majorité radicale se conçoit d'autant mieux—bien que cette majorité ne soit pas excusable de l'avoir manifestée comme elle l'a fait—qu'elle est dans son tort et qu'elle n'a rien à répondre à la mercuriale que lui adresse le Président au sujet de la reconstruction. Il est bien évident que M. Johnson ne comptait nullement sur l'adoption de sa suggestion, cependant quand il conseille au Congrès de rappeler les lois de reconstruction, c'est avec une apparente conviction qui cache, sous une forme très convenable, la plus amère ironie.

Imperturbable dans son rôle de rapporteur et de conseiller, M. Johnson demande encore le rappel de la loi sur la tenure des emplois, et, ici, ce n'est plus dans son intérêt qu'il parle, car il a trop peu de temps à rester au pouvoir, c'est dans l'intérêt du bien public, et en vue de faire rendre à son successeur des attributions qui sont essentielles à la bonne administration des affaires publiques. Or, ce successeur est précisément le général Grant, celui qui trahissant la confiance de M. Johnson, a rendu impossible de la part de celui-ci toute résistance légale à cette loi que tout légiste impartial déclaré inconstitutionnelle. Le Président se montre en cela étranger aux mesquines passions et aux rancunes qui ont si souvent caractérisé la conduite de ses adversaires à son égard. C'est encore une leçon d'impartialité et de désintéressement qu'il leur donne.

La seconde partie du message est consacrée aux finances, et elle contient des statistiques intéressantes, bien qu'un peu hors de leur place dans un document de cette nature. Le Président témoigne plus de sympathie pour le peuple qui paie les impôts que pour les créanciers de la république qui reçoivent 17 pour cent d'intérêt réel sur le capital effectif qu'ils ont prêté au gouvernement. Aussi n'hésite-t-il pas à proposer un moyen qui éteindrait la dette en 16 ans et 8 mois; ce serait d'appliquer les 6 0/0 d'intérêt annuel que l'on paie aux porteurs de titres de la dette publique à l'extinction du capital. La république ne répudierait ainsi que l'intérêt et paierait intégralement le principal.

Nous doutons fort que cette proposition soit du goût du Congrès qui représente les intérêts des créanciers de l'Union beaucoup plus que ceux de la masse du peuple; mais la question de la réduction de l'intérêt aura plus de chances d'obtenir les honneurs d'un discussion sérieuse. Elle se lie à la question de la conversion, et c'est la solution de ces deux questions qui doit conduire à la reprise des paiements en espèces. Nous n'espérons pas que ces redoutables problèmes financiers puissent être résolus par le Congrès actuel, mais l'administration du général Grant et le 41me Congrès ne pourront guère tarder plus longtemps à accomplir une réforme que la situation du pays et la pression de l'opinion publique rendront tout-à-fait impérieuse. M. Johnson, tout en se donnant la satisfaction de plaider la cause de la reprise des paiements en espèces, reste d'ailleurs dans les généralités et n'indique aucun moyen pratique.

Après quelques paragraphes consacrés à l'analyse succincte des rapports des divers chefs de département, nous arrivons à la partie du message qui traite des affaires étrangères. Nous ne suivrons pas le Président dans son voyage de circumnavigation autour du monde. Comme le fameux bédolien de la chanson il va même jusqu'à faire le tour de l'île de Bornéo. Son énumération géographique est un peu prime-sautière et y manque des ensembles extraordinaires; mais arrivons à la politique d'agrandissement qui forme la partie substantielle de ce fin de message.

Saluons en passant, comme la bien venue, la nouvelle de négociations entamées en vue de la construction d'un canal maritime par l'isthme de Darien sous les auspices des Etats-Unis. Voilà une initiative qui fera honneur à la présidence de M. Johnson et qui fera pardonner beaucoup de péchés à M. Seward.

Nous ne voyons nullement en quoi l'état d'anarchie effroyable qui existe dans les deux républiques d'Hayti et de St-Domingue, pour ne pas parler des républiques hispano-américaines, peut donner "la profonde conviction de la supériorité des institutions républicaines." Aussi croyons-nous que l'argumentation de M. Johnson en faveur de l'absorption par les Etats-Unis de tous les territoires du continent de l'Amérique du Nord et des Antilles pèche par la base. C'est un prétexte pour justifier la soif de domination qui est l'apanage de la race anglo-saxonne. Il y avait selon nous, une raison plus sérieuse à donner, et c'est celle qui a légitimé les colonisations européennes dans toutes les parties du monde, c'est que l'intérêt de la civilisation exige que les magnifiques domaines que la Providence a donnés à l'homme pour les féconder par son travail et pour en jouir, ne restent pas incultes et improductifs, et que les races inférieures et abatardies qui les occupent ne doivent pas en interdire éternellement l'accès aux races plus entreprenantes et plus intelligentes qui veulent en développer les ressources au profit de l'espèce humaine tout entière.

Quoiqu'il en soit des motifs ou des prétextes qu'on peut faire valoir à l'appui d'une politique d'extension, M. Johnson indique les jalons déjà posés par lui dans cette voie: l'acquisition de l'Alaska, le traité conclu avec le Danemark pour l'acquisition de St-Thomas, traité soumis à la sanction du Sénat, et il fait ressortir la nécessité d'étendre encore la domination de l'Union sur d'autres communautés adjacentes au moyen d'acquisitions et d'incorporations. L'île de St Domingue, en proie aux convulsions intérieures, celle de Cuba, luttant pour son indépendance, paraissent attirer spécialement l'attention du Président, qui y voit deux riches proies bonnes à convoiter et faciles à obtenir.

Dans l'Amérique du Sud, l'influence des Etats-Unis ne se fait encore sentir que par le prestige d'une médiation entre les républiques du Pacifique et l'Espagne, et par une démonstration contre le Paraguay. Vis-à-vis du Mexique et des républiques du Centre-Amérique, il ne s'agit pour le moment que de traités; mais dans l'océan Pacifique, vis-à-vis des petits gouvernements insulaires, l'Union américaine va commencer à appliquer à son profit la politique du protectorat, dont les grandes puissances européennes avaient eu jusqu'ici le monopole. Bien que le mot ne soit pas prononcé dans le message, c'est la doctrine Monroe qui s'y trouve préconisée.

Dans l'état des relations existantes entre le Président et le Congrès, cette assemblée ne sera nullement disposée à donner son concours aux vues d'agrandissement conçues par le pouvoir exécutif; mais ces vues séduiront probablement l'esprit du général Grant qui, en les reprenant en sous-œuvre, aura plus d'autorité pour les faire accepter par le Sénat. Néanmoins, M. Johnson tient à prendre date et à se réserver dans l'histoire la gloire d'avoir inauguré une politique qui rompt avec toutes les traditions du passé et qui signale une ère nouvelle dans l'histoire des deux Amériques.

En terminant, le Président renouvelle la recommandation qu'il a faite précédemment pour l'adoption d'un amendement à la Constitution qui donnerait au peuple le droit d'élire directement le Président et le Vice-Président. Enfin, sa péroraison est une nouvelle admonestation à l'adresse du Congrès et elle n'aura sans doute pas été plus agréable à l'Assemblée que l'exorde du Message.

Le document que nous venons de passer en revue, bien qu'il ne soit pas irréprochable comme fond et comme forme, n'en est pas moins remarquable à plus d'un titre. Par ses vues sur la politique intérieure, il se rattache aux doctrines constitutionnelles du passé, doctrines qui sont, nous le craignons, bien mortes, et par ses aspirations en ce qui concerne la politique extérieure, il ouvre la porte à un avenir plein de péripéties nouvelles et qui, s'il n'est pas exempt de complications dangereuses, ne manque ni d'attrait ni de grandeur.

Les Amendements à la Constitution.

Nous lisions dernièrement dans un journal de New-York:

Il est probable que le prochain Congrès sera appelé à voter un nouvel amendement constitutionnel ainsi conçu: "Tout citoyen des Etats-Unis, de naissance ou naturalisé, sans distinction de race ou de couleur, aura le droit de voter lorsqu'il s'agira d'élire le président ou les membres du Congrès des Etats-Unis." La majorité républicaine a hésiteé pas, croyonsnous, à adopter cette importante mesure. Et, pour un motif quelconque, on l'ajournait jusqu'à la première session du 41me Congrès, qui commencera le 4 mars, il pourrait se faire qu'elle n'obtînt pas la majorité des deux tiers. Au contraire, si l'amendement est voté dans le courant de janvier ou de février, il recevra fort vraisemblablement dans le courant de l'année la sanction des trois quarts des législatures d'Etat qui est nécessaire pour assurer sa mise en vigueur.

L'argument est assez naïf, il faut en convenir, et indique de la part de notre confrère un bien faible respect pour la volonté populaire. Il faut se hâter, dit-il, d'adopter cet amendement parce que dans le prochain Congrès, récemment élu, la proposition ne pourrait réunir la majorité des deux tiers. Il nous semble, au contraire, que le Congrès actuel voyant qu'il ne représente plus les sentiments du peuple sur cette question délicate, n'y doit pas toucher.

Le journal d'Horace Greely, la *Tribune*, soutient le projet mais en insistant pour une amnistie universelle.

Voici comment il s'exprime:

Nous avons appris qu'un effort allait être tenté pour proposer un amendement à la Constitution, afin de définir et de fixer le droit de suffrage dans tous les Etats-Unis. Nous espérons que cela se fera et qu'un succès complet sera le fruit de cette tentative; mais nous prévenons ceux qui vont prendre cette initiative qu'ils manqueront leur but s'ils se laissent guider par un sentiment de partialité et si l'esprit de justice qui doit animer le législateur est remplacé par l'aveugle passion du parti-san. Nous désirons ardemment l'émancipation complète et générale du noir, mais toute mesure tendant à ce but unique rencontrerait une résistance trop formidable pour être vaincue.

"Il est possible, il est même presque certain, que cette mesure aurait la sanction de la majorité des deux tiers des membres des deux Chambres du Congrès, mais elle ne serait pas ratifiée par les législatures des trois quarts des Etats de l'Union.

"Les Etats dont les noms suivent lui seront à coup sûr hostiles:

"New Jersey,	Ohio,
"Delaware,	Missouri,
"Maryland,	Californie,
"Georgie,	Orégon.

"Nous mentionnons le Missouri, parce que cet Etat vient de repousser le suffrage pour les hommes de couleur qui font partie de sa population, et cela par une forte majorité. L'Ohio et le Kansas en avaient fait autant l'année dernière.

"Les législatures qui auraient une action à exercer sur cette proposition sont encore à être formées dans le New Hampshire, le Connecticut et beaucoup (si ce n'est la majorité) des Etats du Sud, et il n'est pas probable que tous se prononcent pour le suffrage accordé à la population de couleur. Nous ne devons pas nous exagérer l'influence de nos amis dans ces prochaines élections, surtout dans un moment où leur énergie pourrait sommeiller après le moment de surexcitation causé par la lutte désespérée qu'ils viennent de soutenir.

"Nous dirons donc à ceux qui se chargeront du soin de présenter l'amendement constitutionnel: Faites le clairement et franchement; DONNEZ LES DROITS DE SUFFRAGE A TOUS CEUX QUI EN SONT MAINTENANT PRIVÉS, SOIT A CAUSE DE LEUR COULEUR, SOIT POUR CAUSE DE RÉBELLION; vous pourrez alors avoir de grandes et justes espérances de le voir ratifié par la Virginie, le Mississipi, le Texas, et peut-être le Kentucky et le Maryland. Ces Etats en agiraient ainsi, non seulement pour relever de leur ban les ex-rebelles de l'Ouest-Virginie, du Tennessee, &c., mais encore afin de pouvoir envoyer au Congrès des hommes de leur choix. Il est possible même qu'ils donnassent à cette mesure un chaud appui.

Ce soir, à l'Olympique, les Sonneurs de Cloche Suisses. Prix d'entrée à l'Olympique, pour répondre à la dureté des temps, 50 cts.

La Taxe sur le Tabac.

LE TABAC DE PÉRIQUE.

Nous avons reçu de M. Lewis Wolfley, assesseur du Revenu interne, communication d'une lettre qui contient des renseignements utiles pour les producteurs et les fabricants de tabac. En voici la traduction:

Département du Trésor,
Bureau du Revenu interne.
Washington, 27 novembre 1868.

Monsieur,

J'ai reçu votre lettre du 20 courant avec son contenu. En réponse, je vous dirai que la loi du 20 juillet 1868 impose une taxe de trente deux cents par livre sur tout le tabac à chiquer, coupé fin, en tablette ou tressé, sur tout le tabac tressé à la main ou réduit à l'état de feuille, à une condition quelconque, pour la consommation ou préparé autrement sans l'usage d'aucune machine ou instrument, ou sans avoir été pressé ou sucré, et sur toute autre espèce de tabac manufacturé qui n'est pas autrement mentionné.

Le tabac de Périque est clairement compris sous la clause "toute autre espèce de tabac manufacturé." Personne ne peut nier que ce ne soit un tabac *manufacturé*. Il n'est pas spécialement énuméré ni nommé. Il ne peut être classé comme tabac à fumer quand il est en forme de carotte, forme sous laquelle les fabricants le vendent habituellement. Il doit donc être classé comme tabac Cavendish, en tablette ou tressé, en caisses en bois, et ainsi timbré et marqué.

Si, par la suite, il est fabriqué ou coupé en tabac à fumer par toute personne qui fait métier de le couper, ainsi il doit être empaqueté et timbré comme tabac à fumer. Il est de même quand le tabac en tablette est coupé en tabac à fumer, ou quand toute autre espèce de tabac à fumer est retravaillé ou modifié de caractère et de condition de façon à perdre son apparence et son identité primitives.

Les exigences du cas actuel en ce qui concerne l'empaquetage et le timbrage éloignent toute idée de travail ou de fabrication nouvelle après que la taxe a été payée au moyen des timbres convenables.

E. A. ROLLINS, Commissaire.

$55.—Magnifiques machines à coudre de Grover & Baker, pour familles, avec les derniers perfectionnements, au prix de $55, au No 182, Canal.

THÉATRE DE L'OPÉRA. — Nous venons d'assister à une fort belle représentation de *Robert-le-Diable*, et nous sommes heureux de n'avoir que des éloges à adresser à MM. Picot et Van Huffien, à madame Cambier et à mademoiselle Hasselman qui ont admirablement chanté et auxquels le public a témoigné sa satisfaction par de chaleureux applaudissements. Le rôle de *Robert* est un de ceux qui convient le mieux à M. Picot, et il a déployé, hier, toutes les ressources de sa belle voix; aussi a-t-il été rappelé plusieurs fois.

M. Von Huffien a été rappelé également après le duo du troisième acte, et à la fin de la représentation après le magnifique trio final madame Cambier a partagé avec ces deux artistes les honneurs d'un rappel accompagné de bravos enthousiastes. C'est assurément la meilleure représentation de *Robert-le-Diable* que nous ayons entendu depuis la réouverture du Théâtre de l'Opéra.

La seconde représentation de cet opéra aura lieu demain samedi et nous comptons qu'il y aura salle comble.

Dimanche on jouera *Les Beaux Messieurs de Bois Doré*, drame de George Sand et Paul Meurice, et *La Grammaire*, comédie en un acte.

Nos lecteurs ont pu voir dans notre journal la carte du Dr de Nux, de la faculté de Paris. Le Dr de Nux, 279, Royale, entre Ursulines et Hôpital, a été pendant deux ans interne du Dr Barthy, médecin du prince Impérial, et a-quis auprès de ce célèbre professeur une connaissance approfondie des maladies des enfants. Puis après avoir fait une étude spéciale des affections des femmes, il s'est rallié à la nouvelle doctrine homœopathique qui compte déjà dans ses rangs tant de praticiens très distingués.

Nous annonçons avec plaisir à nos lecteurs que la maison J. A. JAQUET, 139 rue Royale, vient de recevoir de Paris par le steamer Bremen, arrivé avant-hier dans notre port, un assortiment complet d'articles pour étrennes. Ces articles, actuellement en douane, seront livrés sous peu de jours et annoncés en vente dans nos colonnes.

VENTE DE LA FERME DES MARCHÉS.—On verra par un avis du député-contrôleur que le contrôleur fera samedi à onze heures, l'adjudication aux plus offrants enchérisseurs de la ferme des marchés de la Nouvelle-Orléans pour l'année 1869, suivant les ordonnances. Chaque marché sera adjugé séparément.

Grande attraction: Les Sonneurs de Cloche. Prix d'entrée à l'Olympique, pour répondre à la dureté des temps, 50 cts.

Europe.

Nous avons reçu hier nos journaux et correspondances d'Europe en date du 24 novembre. Nous y puisons les nouvelles suivantes:

Nous recevons, par une dépêche télégraphique d'Angoulême, le résultat du scrutin de ballotage qui a eu lieu hier dans la première circonscription de la Charente pour l'élection d'un député, en remplacement de M. Gellibert des Séguins.

M. Laroche-Joubert, candidat dynastique, mais non patronné, a été élu député par 17,690 suffrages contre M. Mathieu Bodet, présenté par le gouvernement au premier tour de scrutin, et qui n'a obtenu que 13,528 voix.

Nous devons ajouter que cette fois le gouvernement était resté neutre.

M. Schneider, président du Corps législatif, et le ministre de l'intérieur ont travaillé hier, dans la matinée, avec l'empereur. On présume que la date de l'ouverture de la session sera fixée au conseil des ministres d'après demain.

Les nouvelles qui nous arrivent de Vienne confirment nos récentes informations.

On a, dans la capitale de la monarchie austro-hongroise, la conviction que la guerre éclatera en mars, et l'on nous assure que tout s'y prépare activement en vue de cette éventualité. L'opinion publique est très changée depuis quelques mois et des faits nombreux prouvent l'intention de l'Autriche de sortir de son rôle passif et d'agir avec l'énergie la plus grande dans le conflit.

Nous tenons de la meilleure source que le baron de Talleyrand-Périgord, ambassadeur de France à Saint-Pétersbourg, a fait parvenir à son gouvernement un rapport circonstancié sur l'audience qu'il vient d'obtenir de l'empereur Alexandre. Le Czar aurait confirmé de nouvelles assurances pacifiques et son désir de maintenir les meilleurs termes avec la cour de France.

Le projet de mariage de la grande-duchesse Marie, fille du tzar Alexandre II de Russie avec le roi de Bavière, et la conversion de cette princesse à la religion catholique, font sensation en Allemagne.

On y voit, non sans raison, la rupture de l'entente russo-prussienne et l'inviolabilité de la ligne du Mein.

Une fille d'Alexandre reine de Bavière, une sœur d'Alexandre reine de Wurtemberg, le beau-frère d'Alexandre grand-duc de Hesse: ce sont là peut-être des rapports de famille propres à détourner la Russie de ses premières idées de conquête en commun avec la Prusse; en tous cas, ce sont des garanties contre l'ambition de Guillaume, d'autant plus que Louis II de Bavière a prouvé, dans ces derniers temps, qu'il ne veut pas être prussianisé.

Le Reichsrath de Vienne doit être saisi prochainement d'une proposition de la plus haute importance; elle émane du cabinet même; elle paraît être un acheminement vers le suffrage universel, dont l'application se fera tôt ou tard en Autriche. Il s'agirait d'apporter une modification essentielle au système pratiqué pour l'élection des députés; les élections se feraient désormais par le vote direct des populations, et non plus par les Diètes provinciales.

Il paraît que tout récemment Kossuth est resté pendant deux jours à Pesth, et qu'il a eu une conférence secrète avec Deak. Celui-ci a voulu pousser le patriote hongrois à retourner dans sa patrie. Kossuth s'y serait refusé, observant que le temps n'était pas éloigné où les circonstances politiques permettraient son retour, et, cette fois, sans formalités.

—Le *Lloyd*, journal ministériel de Pesth, publie un article qui se termine ainsi: "L'Autriche n'est pas tenue de rien faire pour écarter le danger d'une guerre entre la Prusse et la France, mais elle doit faire tous ses efforts pour empêcher que cette guerre n'éclate réellement."

—M. de Quaade, le ministre danois, est de retour à Berlin, et il reprendra les négociations sur le Schleswig aussitôt après l'arrivée de M. de Bismark.

Le conseil fédéral, qui doit se réunir le 30 courant, s'ajournera à Noël jusqu'au mois de février.

On lit dans la *Correspondance de Berlin*:

"M. le chancelier fédéral comte de Bismark, presque entièrement rétabli, sera de retour à Berlin vers les derniers jours de ce mois et ouvrira probablement, le 30 novembre, les séances du Conseil fédéral."

Le *Siècle* a reçu de Barcelone, 22 novembre, la dépêche suivante:

"La grande majorité des Barcelonais se prononce, par l'organe des clubs, pour la république fédérative et contre la coalition des unionistes, des progressistes et d'une fraction des démocrates."

La *Correspondencia* annonce le prochain départ de M. Salustiano Olozaga pour Paris, où sa présence sera, dit-on, utile au pays. Mais l'ancien ambassadeur s'empressera de retourner à Madrid, s'il est nommé député, pour prendre sa place aux Cortès constituantes.

Les journaux se plaignent avec vivacité de la lenteur que met le gouvernement provisoire à convoquer cette assemblée. Le *Pueblo*, entre autres, considère comme fatale au pays et à la liberté l'inertie du gouvernement, et l'exhorte, pour la septième fois, à réunir le peuple dans les comices, à l'effet de nommer ses représentants à la Constituante.

M. Cebállos, secrétaire de don Carlos, vient d'adresser à la *Regeneracion* une lettre où nous remarquons le passage suivant, qui donne le programme du prétendant au trône:

"L'idéal du régime dont le prince se fait le représentant, dit cette lettre, est une Constitution définitive et espagnole, c'est-à-dire un régime où le roi règne et gouverne avec le concours des Cortès, ce qui est la tradition monarchique de l'Espagne."

L'épiscopat espagnol se prépare, dit-on, à un grand acte religieux. Un concile général serait prochainement convoqué dans l'église de Tolède pour délibérer sur la nouvelle situation faite à l'Eglise et au clergé par la révolution et les principes de liberté religieuse qu'elle se dispose à proclamer. Les évêques, ensuite, réuniraient les curés de leur diocèse pour leur communiquer, dans une sorte de synode provincial, les décisions du concile.

On écrit de Legano à la *Liberté*, que Mazzini est à la dernière extrémité. Le célèbre agitateur meurt de consomption; ses forces sont tellement abattues qu'il ne peut plus prendre aucune nourriture.

Jusqu'à présent dix-huit journaux français sont poursuivis pour avoir publié la liste de souscription: six à Paris, douze dans les départements.

La police continue à surveiller avec beaucoup d'activité l'introduction des numéros prohibés de la *Lanterne* de M. H. Rochefort en France.

Il arrive quelquefois que sa vigilance n'est pas très heureuse. Il y a quelques jours, nous assure-t-on, un marchand de comestibles de Belgique envoyait en France une caisse de pâtés. Ces pâtés semblèrent suspects, et les agents crurent qu'ils devaient recéler des *Lanternes*. On les éventra et on n'y trouva que de la viande.

De là une certaine confusion des agents, et des plaintes assez légitimes du pourvoyeur de pâtés.

Le *Gaulois* donne la nouvelle suivante:

"M. Hagelmann aurait acheté le *Nain jaune*; les fonds sont faits par MM. Isaac Pereire, Oscar Rodrigues, agents de change, et enfin M. Lause, propriétaire effectif du journal l'*Espagne*.

"Il a été acheté une imprimerie à Lagny; frais d'acquisition, 150,000 fr.

"M. Hagelmann a dû faire mettre un nom à sa place, — pour raisons majeures, — M. Beaudé, frère de Mme Ugalde, artiste et professeur de chant lui-même."

L'empereur d'Autriche, le roi des Belges et le président Johnson ont envoyé des compliments de condoléance à la famille Rothschild, à l'occasion de la mort du baron James de Rothschild.

Le roi des Belges, Léopold, s'est fait représenter à l'enterrement de l'exécuteur testamentaire de feu son père, et le roi don Francisco d'Assise assistait incognito, avec son fils, le prince des Asturies, à la cérémonie funèbre.

Les obsèques de Rossini ont eu lieu avec un grand éclat.

N'oubliez pas d'aller voir les Sonneurs de Cloche à l'Olympique. Prix d'entrée à l'Olympique, pour répondre à la dureté des temps, 50 cts.

LA MANIFESTATION DU 3 DECEMBRE.

On se rappelle que l'un des orateurs qui ont pris la parole le 2 novembre, sur la tombe du représentant Baudin, avait donné rendez-vous à ses auditeurs, dans le cimetière Montmartre, pour le 3 décembre, jour anniversaire de la mort du courageux député de l'Ain. M. Frédéric Gaillardet nous annonce, d'autre part, dans sa correspondance, que cet appel serait entendu, et que l'on appréhendait pour ce jour-là une manifestation républicaine. Cette manifestation n'a eu qu'un commencement d'exécution, ainsi que nous l'apprend la dépêche suivante datée de Londres, 3 décembre, 10 heures du soir:

"Les dépêches de Paris annoncent que la police, craignant les manifestations projetées en l'honneur de Baudin, a pris toutes les précautions possibles pour empêcher des rassemblements de se former autour de sa tombe. Un grand nombre de citoyens, cependant, se sont réunis dans le voisinage du cimetière Montmartre. La police a dispersé la foule, qui s'est écoulée lentement et a séjourné quelque temps dans les rues adjacentes. Plusieurs citoyens des *plus obstinés* ont été arrêtés, mais sans violence, et aux derniers avis tout était tranquille.

"Un des journaux français qui ont paru hier encadrés de noir a été saisi par la police. Les poursuites contre les journalistes et les promoteurs de la souscription Baudin continuent."

(*Courrier des Etats-Unis.*)

$55.—Prix de New-York pour les machines à coudre de Grover & Baker, 1er prix, garanties pour 2 ans. Bureau, 182, Canal.

ROSSINI.

Nous lisons dans la *Presse* du 18 novembre:

Le corps de Rossini a été transféré de sa villa de Passy dans le caveau de la Madeleine hier à sept heures du soir; il occupe le même caveau que M. Walewski, avec cette différence que le caveau était transformé pour ce dernier en chapelle ardente, il n'a reçu aucun ornement pour Rossini. C'est que les funérailles de M. Walewski étaient aux frais de l'Etat, tandis que celles de Rossini sont à la charge de la succession. Le cercueil a été accompagné jusqu'au caveau par MM. Peruzzi, Tamburini fils et trois ou quatre autres personnes.

Les funérailles de Rossini ne seront célébrées que samedi prochain, à midi, à l'église de la Madeleine.

La cérémonie aura lieu sans pompe et avec une grande simplicité. C'est une disposition formelle du testament du maître qui prescrit de ne pas employer plus de 2,000 *fr.* à ses obsèques, et Mme Rossini tient à ne pas transgresser la dernière volonté du défunt.

La messe sera chantée, avec accompagnement de l'orgue, tenu par M. Saméame, avec le concours des artistes du Grand-Opéra, des Italiens et les chœurs du Conservatoire de musique.

Des solis seront chantés par Mmes Alboni, Patti, Sasse, Nilsson, et par MM. Faure, Capoul, Nicolini et autres artistes italiens.

Le programme de la cérémonie sera arrêté ce soir dans une réunion des artistes de l'Académie impériale de musique et du Théâtre-Italien. Faure doit chanter deux strophes du *Stabat*, du maestro: 1o *Vidit suum dulcem natum moriendo desolatum*. (Elle vit ce fils bien-aimé mourant); 2o *Fac me tecum pie flere* (Faites que je pleure pieusement avec vous). Ces deux strophes sont aimables de sentiments et de tristesse.

C'est M. Ambroise Thomas qui prononcera, au nom de l'académie des beaux-arts, un discours sur la tombe de Rossini M. Perrin parlera au nom de l'Opéra.

Le testament de Rossini est, assure-t-on, destiné à faire sensation, tant par l'élévation de pensée qui s'y révèle que par certaines des clauses qu'il contient.

Parmi ces clauses, il en est deux que la *France* croit pouvoir révéler.

La première porte que l'illustre maëstro, en reconnaissance de l'hospitalité qu'il a trouvée sur la terre de France, désire y reposer à tout jamais. En conséquence, il prescrit que son corps sera inhumé au Père Lachaise pour y rester.

La seconde disposition, dont nous voulons parler, lègue à l'Institut de France le capital nécessaire pour créer deux prix de trois mille francs chacun.

L'un de ces prix sera annuellement décerné au poète auteur du meilleur libretto d'opéra; l'autre au compositeur qui aura produit la meilleure partition. Seulement, l'auteur du *Barbier de Séville* stipule expressément que le compositeur récompensé devra être un *mélodiste*.

CHRONIQUE LOCALE.

ELECTIONS D'ALGER.—M. William H. Seymour a été élu président du jury de police d'Alger, office correspondant à celui de maire d'une corporation. M. George Herbert a été élu trésorier, office qui requiert une caution de $10,000. M. Kanessie a été choisi syndic; cet officier a des devoirs qui correspondent à ceux du commissaire des rues.

GARDE-DÉPÔTS.—Un télégramme, reçu hier soir, annonce que MM. Sidney G. Brown et Henry C. Bartlett ont été nommés, par le secrétaire McCulloch, garde-dépôts du Revenu pour ce district. Nous ne connaissons pas M. Bartlett; M. Brower a été député contrôleur de ville et s'est acquitté de ses devoirs d'une manière convenable. C'est lui qui créa la vente des marchés, en vertu d'un plan qui croula à la première épreuve.

ACCIDENT DE CHEMIN DE FER. — Mercredi soir, le cocher du char de 10 heures et demie de la rue du Canal, est tombé en avant au moment où il tâchait d'arrêter le char au coin des rues Franklin et Canal et on l'a entendu s'écrier alors: "O mon Dieu! le char a passé sur moi." Ce malheureux fortement contusionné, a été transporté à l'hôpital.

AUTRE ACCIDENT DE CHEMIN DE FER.—Jerry Callaghan, cocher du char de ville No 44 de la ligne de l'Annonciation a été arrêté hier sur l'accusation d'avoir fait passer son véhicule sur une petite fille âgée de 9 ans, dont les parents résident rue du Camp No 305 près de l'encoignure Calliopé. L'enfant a eu les deux jambes écrasées et ses blessures sont considérées comme fort dangereuses. L'affaire paraît avoir été accidentelle, mais elle sera instruite devant le recorder Becker.

ACCIDENTS SUR LE FLEUVE. — Mercredi, le steamer Wagley en démarrant de son wharf, devant la rue Bienville, s'est jeté sur le steamer J. G. Blackford et lui a causé quelques avaries. Nombre de passagers à bord du Wagley ont failli périr.

UN NÉCROMANCIEN EN MAUVAISE FORTUNE.—Une négresse ayant un barbier de sa couleur. Ce barbier, disait-elle, lui faisait des traits. On lui conseille d'aller trouver le Dr. Jack, d'une couleur analogue et que ce docteur, qui est voudou, lui donnera le moyen de fixer son volage ami. La négresse enchantée, court chez le Dr. Jack qui lui demande $20, dont 10 d'avance et 10 après l'opération. Marché conclu et arrhes données, le Dr. Jack prit un cœur de bœuf, entouré de sortilège, à la porte du barbier qui a l'honneur de demeurer rue de Bourgogne, près de l'encoignure St. Louis, dit-on. Cela fait, on attend le résultat de cette métaphysique.

Le barbier, en entrant chez lui, voit le cœur de bœuf et d'un coup de pied le lance avec mépris dans la rue. En conséquence le charme est nul et la nécromancie se trouve en défaut. Le barbier continue sa volagerie et la négresse refuse de donner la balance du marché, vu que le charme n'a pas opéré. Mais le Dr. Jack ayant besoin d'argent, insiste. Une bataille s'engage et la négresse assistée de quelques amies, tombe sur le Dr. vondouiste qui pour retrouver la paix n'a rien trouvé de mieux à faire que de changer de quartier. Nous supposons que de son côté la négresse a changé de barbier.

TENTATIVE DE VOL.—Mercredi matin vers 2 heures, un monsieur du nom de Théodore Stubbs, a été assailli au coin des rues Douane et Remparts par deux individus qui l'ayant rencontré se mettaient à fouiller ses poches quand ses cris ont attiré la garde, et les coquins ont pris la fuite. Le coup que M. Stubbs a reçu sur la tête lui a fait assez de mal pour nécessiter une visite à l'Hôpital où sa blessure a été pansée.

GARROTÉ ET VOLÉ.—Un nommé William Little a été arrêté hier sur l'accusation d'avoir garroté M. J. B. Shelders dans la nuit du 9 du courant, et de lui avoir pris une montre d'or, une chaîne et quelques *per diem* warrants d'environ $50 ou $60 pièce. L'affaire s'est passée au coin des rues Race et Collysée.

DIRECTEURS DE LA BANQUE DU SUD.—Les anciens membres de la direction de cet établissement ont tous été réélus sans opposition pour le service de l'année prochaine. Ce sont MM Thomas Layton, Christian Roselius, W. C. C. Claiborne, Wm. T. Hepp, John T. Moore et George W. Byrne. La réélection unanime de ces membres témoigne de la haute estime dont ils jouissent.

PREMIERE COUR DE DISTRICT.—Wm A. Jordan pour assaut et batterie a été condamné à $30 d'amende.

Rosa Johnson, couleur, a été convaincue d'avoir volé une paire de souliers à Lizzie Owens.

Eng. Collens, couleur, a été convaincu d'avoir volé une paire de pantalons de Wm David.

Joe Brown, couleur, a été convaincu d'avoir volé pour une valeur de $300 d'articles dans le magasin de MM. Stern & Bros., rue de la Banque.

Il a été aussi prouvé que Henry Witeky et Sam Charrey avaient volé un lot de calico appartenant à D. V. Benjamin.

ENLEVEMENT. — Mme Parepé, modiste fashionable de la rue Dauphine, qui employait dans son magasin une jeune modiste, Mlle Lagrouse, se plaint que son mari a disparu avec cette fille en lui emportant $600. On suppose qu'ils sont allés au Texas. Est-ce Mlle Lagrouse qui a enlevé M. Parepé ou M. Parepé qui a enlevé Mlle Lagrouse? Le doute vient de ce que l'on, engagé dans les liens du mariage, n'était pas libre, tandis que l'autre était libre complètement de s'en aller, n'ayant pas de mari.

TEMPERATURE.—10 décembre.
Thermomètre de C. DUHAMEL, OPTICIEN, No 111 rue du Canal.
Ci-devant encoignure Bienville et Chartres.

6 heures	A. M	....	43 degrés
12 "	"	....	45
3 "	P. M.	....	48
6 "	"	....	47

Les Sonneurs de Cloche sont arrivés à l'Olympique. Prix d'entrée à l'Olympique, pour répondre à la dureté des temps, 50 cts.

$55.—Les meilleures machines à coudre du monde, pour familles, s'achètent au dépôt de la Cie. Grover & Baker, 182, Canal, moyennant le faible prix de *cinquante-cinq* piastres. Elles sont garanties pour 5 ans.

— Les trente premières représentations de la *Périchole*, aux Variétés, ont produit 131,996 francs!

— Les cinquante premières représentations d'*Hamlet* ont produit le chiffre éloquent de 519,199 francs, soit 10,400 francs, en moyenne, par représentation.

— On discute les chances de *Don Carlos* au trône d'Espagne.

Qu'il se console: s'il n'est pas repris à Madrid, il le sera peut-être......à l'Opéra!

PAR LE TELEGRAPHE.

DÉPÊCHES TRANSMISES A L'ABEILLE

Divers bills au Congrès.

Le bill sur la milice est référé.

Opinion du Times de Londres sur les négociations de R. Johnson.

Les Républicains de Cadix.

Armistice pour faire sortir de la ville les femmes et les enfants.

Nouvelles européennes.

Florence, 10. — Une dépêche reçue ici, annonce que le bateau du second officier du steamer Hibernia est arrivé devant l'île Donega, avec l'officier et les deux autres. 25 personnes ont péri quand le bateau a chaviré.

Londres, 10—Le sultan a envoyé un ultimatum à la Grèce, demandant une réponse dans les cinq jours.

La France et l'Angleterre appuient la demande.

Londres, 10—Les membres du nouveau ministère ont eu une entrevue avec la reine, hier, et ont accepté formellement leurs nominations.

Londres, 10, au soir—Le nouveau Parlement a été ouvert hier au soir, par la commission royale. Le discours usuel du trône a été omis. Dennison a été réélu orateur.

Le *Times*, parlant de Reverdy Johnson, dit qu'il est difficile de croire que le Cabinet du Président ou une majorité hostile dans le Congrès renverse le règlement obtenu après de longues et laborieuses négociations.

Madrid, 10 — Un armistice de deux jours avec les rebelles de Cadix, pour l'enterrement des morts et l'éloignement des femmes et des enfants, a été accordé, à l'expiration de quoi les troupes attaqueront les rebelles, qui ont libéré et armé 700 condamnés. Les rebelles en état de combattre sont au nombre de trois mille.

Le gouverneur civil de Cadix est allé à San Fernando. Les insurgés enrôlent tous les hommes valides. Les condamnés et les anciens gardes réserves se sont joints aux insurgés qui ont beaucoup d'argent. Le gouverneur de Saragosse mande par le télégraphe que les républicains en cette ville ont essayé de faire évader et d'armer les condamnés, mais le complot a échoué.

Vienne, 10—L'Adresse de l'empereur à l'armée dit: "Le pays veut la paix. Nous devons la maintenir. L'Autriche et la Hongrie sont également intéressées dans la grandeur et la sécurité de l'empire."

Liverpool, 10—Le navire John Duncan, du New Brunswick pour Liverpool, a sombré dans l'Atlantique. Le capitaine, sa femme et neuf hommes de l'équipage ont péri.

La Havane, 9—Des combats comparativement sérieux ont lieu d'après ce qui est rapporté et les troupes se retirent de l'intérieur. Balmaseda rapporte que 4 officiers ont été tués et 200 soldats blessés.

Le *Diario* rapporte qu'une autre bataille a été livrée à Guantamo, près de Santiago de Cuba; les rebelles ont été battus, perdant 60 tués et 200 blessés. Le commerce dans l'île est inactif et les marchés stationnaires.

New York, 10 — L'Hibernia avait 17 passagers de chambre et 65 d'entrepont, faisant avec les hommes de l'équipage 150 personnes, dont 52 ont été sauvées. Le sort des autres est inconnu. L'Hibernia a sombré à 700 milles à l'ouest de la côte d'Irlande.

New York, 10—Grant et Farragut ont été reçus, hier au soir, par la ligue de l'Union. Dans le cours d'une brève allocution, Grant a dit:

Je dois exprimer ma reconnaissance à la Ligue de l'Union de cette ville aussi bien qu'aux ligues de l'Union des autres villes pour les grands bénéfices qu'elles ont conférés au gouvernement pendant la rébellion. Je désire reconnaître leur libéralité envers moi-même et envers les soldats servant contre la rébellion et les remercier pour cela.

La Havane, 10 — La nouvelle de l'arrivée de la Rapona, avec des troupes, était prématurée.

New-York, 10, midi—Actions faibles et incertaines. Argent actif à 7. Sterling 109 1/2. Or 136. Coton calme et ferme. Mid. 25c.

Washington, 10—*Chambre*. — La réorganisation des comités est annoncée. Boutwell remplace Stevens dans le comité de reconstruction.

Le Sénat est engagé dans une chaude discussion sur le bill du Bureau Indien. Les amis du bill demandent qu'il soit référé au comité militaire, et ses adversaires, au comité indien. Parmi ces derniers sont les démocrates et Thayer, Trumbull et Morrett, du Maine.

Hâvre, 10, midi—Coton ferme. Coton attendu 121.

Havre, 10, après-midi—Coton à 127 1/2.

Liverpool, 10, après-midi—Coton ferme.

Les Sonneurs de Cloche, ce soir, à l'Olympique. Prix d'entrée à l'Olympique, pour répondre à la dureté des temps, 50 cts.

FAITS DIVERS.

— Il y a quelques jours qu'une scène regrettable a eu lieu au café Bignon, de la rue de la Chaussée d'Antin, entre MM. Aurélien Scholl, ex rédacteur en chef du *Nain Jaune*, et de Heckeren, fils du sénateur.

Ce dernier se croyant insulté par M. Scholl, s'était rendu au café Bignon, où il pensait le rencontrer. En effet, il était à peine assis, que M. Scholl entrait et se préparait à retirer son pardessus.

M. de Heckeren se leva et le bouscula fortement. M. Scholl, qui ne le connaissait pas, lui dit: "Monsieur, vous vous trompez."

"— Je ne me trompe jamais. Donnez-moi votre carte.

"— La voici, et la vôtre?"

C'est alors que s'engagea une lutte qui dura quelques minutes, et pendant laquelle des coups de canne et de poing furent échangés.

Enfin, les garçons parvinrent à séparer les combattants, et M. de Heckeren donna sa carte à la dame du comptoir, pour la remettre à M. Scholl, puis il sortit chercher des témoins et attendre son adversaire.

M. de Espeleta et M. le colonel comte d'Audian se mirent immédiatement à sa disposition. De son côté, M. Scholl choisit Me Laurier et M. le comte de Busson.

Sur l'avis de ses témoins, M. Scholl a assigné M. de Heckeren en police correctionnelle, lui demandant, en outre, réparation par les armes, mais après l'issue du procès.

—Offenbach termine en ce moment sa partition de *Vert-Vert*, pour l'Opéra-Comique.

Il a fait entendre samedi sa musique aux artistes. Capoul est enchanté de la part qui lui est faite.

—Nous avons donné, il y a quelque temps, l'âge de quelques membres du Corps législatif. Certains académiciens ne leur cèdent en rien sous le rapport de la longévité.

M. de Ségur a 88 ans; M. Lebrun en a 86, MM. le duc de Broglie, Guizot, Villemain ont également dépassé les 80.

— Le compositeur à la mode, M. Offenbach, vient de faire un riche héritage du chef de sa femme. Cinq cent mille francs lui arrivent de Madrid, après une attente fort longue.

Toujours *veinard*, l'auteur d'*Orphée aux Enfers!* D'autant plus *veinard* que cet héritage lui parvient dans des conditions qui ne sont pas de nature à affecter sa sensibilité. L'histoire est curieuse et mérite d'être racontée, qu'il a demandé le secret.

L'ami Jacques a épousé une Espagnole, comme chacun peut avoir. Or, cette Espagnole a un arrière grand père, mort en 1832, qui laisse une assez belle fortune.

Cette fortune ne fut pas, pour je ne sais quelle raison, partagée à ses héritiers. C'est cette somme seulement que l'ami Jacques a reçu de Madrid la nouvelle que l'héritage qui s'élève, grâce aux intérêts accumulés, à quarante millions de réaux—soit à peu près sept millions de francs—était, par un jugement, mis à la disposition des héritiers.

Pour sa part, la femme de l'ami Jacques reçoit cinq cent mille francs.

—L'archevêché de Canterbury, qui emporte avec lui le titre de primat d'Angleterre, vient d'être conféré à l'évêque de Londres.

—Le bruit court, à Rome, que S. S. Pie IX aurait l'intention de reconstituer la hiérarchie ecclésiastique en Ecosse et de créer, au prochain consistoire, deux nouveaux cardinaux en Angleterre.

Mgrs. Manning et Ullothorn sont les candidats désignés.

Il serait également question de créer à Glasgow un primat d'Ecosse dans la personne du révérend Betterson.

— Rien ne saurait arrêter les enthousiastes de musique et de théâtre à Saint-Pétersbourg. Toutes les places sont prises et retenues depuis longtemps à l'Opéra italien, où la Lucca paraîtra à Noël, et plus tard la Patti. On offre, par la voie des journaux, jusqu'à 300 roubles (1200 fr) à celui qui serait disposé à céder une loge, et c'est peine perdue, car la moindre place au parterre se paye 25 roubles (100 fr.) en sus du prix ordinaire.

Nouvelles de Washington.

Washington, 10—Elliott, du Massachusetts, remplace Washburn comme président du comité du commerce.

Les dépenses du gouvernement pendant le mois de novembre ont été: Liste civile $2,852,000; intérêt sur la dette publique $24,250,000; guerre $6,500,000; marine $1,250,000; intérieur $3,250,000.

Grant est attendu ici demain.

Le bill des élections en Virginie, tel qu'il a été passé à la Chambre, fixe la réunion de la Législature en septembre.

Rien ne sera fait sur les élections contestées de la Louisiane avant la suspension. Les lettres de créance de Holts resteront probablement aussi dans les mains du comité judiciaire du Sénat jusqu'alors.

Accroissement de la dette publique, 11 millions 902 mille piastres. Circulation au Trésor, $250,000.

Le bill de la Chambre autorisant la vente de Harper's Ferry a passé; aussi le bill pour vendre le moulin roulant, à la Compagnie de Chattanooga.

Le bill établissant un système d'éducation militaire nationale a été déposé sur le bureau.

L'orateur annonce l'addition suivante aux comités: Commerce—Kellog, de l'Alabama, reconstruction, Morris, de l'Alabama; Militaire—Dewees, de la Caroline du Nord; et Sypher, de la Louisiane. Affaires des affranchis, Bower, de la Caroline du Sud. Education et travail, Whittemore, de la Caroline du Sud. Pensions révolutionnaires—Jones, de la Caroline du Nord, Cliff, de la Georgie, et Blackburn, de la Louisiane. Réclamations révolutionnaires—Deakery, de la Caroline du Nord, Gass, de la Caroline du Sud, W. Edwards, de la Georgie, Millage, Young, de la Georgie. Bills enrôlés—Callis, de l'Alabama. Dépenses dans le département d'Etat—Vidal, de la Louisiane, Corley, de la Georgie et Ball, de l'Arkansas. Dépenses du Trésor—Lash, de la Caroline du Nord et Tift, de la Georgie. Dépenses de la marine—Buckley, de l'Alabama, et Gove, de la Georgie. Dépenses des postes—Newsham, de la Louisiane. Dépenses de l'intérieur—Pierce, de l'Alabama, et Prince, de la Georgie. Dépenses des édifices publics—Hougherry, de l'Alabama.

Le bill pour jeter des ponts sur les rivières navigables a été discuté longuement et finalement référé au comité des routes et canaux.

Une résolution d'ajournement du 23 au 4 janvier a été adoptée.

Divers bills ont été référés et la Chambre s'ajourne à demain.

SÉNAT.—Le comité pour s'enquérir de l'influence corruptrice... dont il a été usé pour se procurer des votes sur la mise en accusation a été renouvelé. Des comités permanents ont été nommés. Pas de changements importants. Une motion d'ajouter un membre au comité du chemin de fer du Pacifique en admettant la délégation du Sud une représentation dans le comité a été renvoyée à demain.

Le bill de Sumner sur la Georgie est référé au comité judiciaire. Le bill de Drake concernant le général et le lieutenant général de l'armée est référé au comité militaire.

Le bill rétablissant le Bureau des affaires Indiennes à été, après une courte discussion, référé au comité des affaires Indiennes. Plusieurs sénateurs ont annoncé que si le bill allait entre les mains du comité il n'en sortirait jamais.

Wilson a fait la motion de rappeler la loi forçant tous les ordres militaires de passer par les mains du général de l'armée. Référé au comité militaire.

Les lettres de créance de Hill ont été référées au comité judiciaire avec les papiers et les mémoires qui concernent l'élection.

Rice a fait un effort pour faire passer son bill qui armerait la milice, mais il a échoué. Il a été référé au comité militaire.

La conclusion du message du Président est les alors et le sénat s'est ajourné à lundi.

Washington, 10—Comparé à l'exposé de la dette en octobre, le rapport actuel accuse une augmentation de $268,000 dans l'intérêt payable en espèces; une diminution de $185,000 dans la circulation portant intérêt, une diminution de $4,000,000 dans la dette sans intérêt, une diminution de $15,000,000 dans les espèces, une augmentation de $7,788,000 dans la circulation; Espèces dans le trésor $88,500,000.

Washington, 10—Le rapport du Bureau des Phares dit qu'une attention a été donnée aux signaux par le bruit comme assistance aux navigateurs et aux illuminations pour augmenter leur pouvoir et leur économie.

Washington, 10—A la Cour Suprême, aujourd'hui, les plaidoiries ont commencé sur les affaires de confiscation suivantes: N. O. 35 E. U. appelant vs le steamer Nina Simmes. No 44 le steamer Général Beauregard appelant vs les E. U. Ces affaires viennent de la Nouvelle-Orléans.

Nouvelles diverses.

Charleston, 10—Les moulins à vapeur pour la farine de Cleansin, ont été détruits par le feu ce matin. Perte couverte par l'assurance.

Richmond, 10—Le général Stoneman et le général Brown, du Bureau, sont allés à Washington ce matin.

Le Dr. Moore, ex-chirurgien général de la confédération, a été élu surintendant de l'asile des fous.

Marchés européens.

Liverpool, 10, au soir—Coton ferme à la clôture; Uplands dans le port 10 7/8; sur mer 10 3/8; Orléans 11 1/8. Vendu, aujourd'hui, 12,000 balles.

Hâvre, 10—Coton très ordinaire, dans le port, 127 1/2. Bas mid. attendu, 122.

Marchés américains.

New York, 10—Coton très ferme, mais moins actif. Vendu, aujourd'hui, 2500 balles. Mid. 25. Sucre ferme. Nile-Orléans 9 7/8 à 11 3/8. Muscovado, 11 1/4. Mélasse calme. Nile-Orléans 55 à 72. Sterling 109 5/8. Or, fermant à 136.

New York, 10—5 20 110 3/4. 10-40 105 3/8.

Havane, 10, au soir—Coton plus ferme.

Mobile, 10—Coton ferme. Vendu 1000 balles. Mid 23 1/4. Reçu 2091.

Savannah, 10—Coton ferme. Vendu 1350 balles. Mid. 23. Reçu 2722. Exporté pour Liverpool 4060.

Cincinnati, 10—Farine de famille 7. Maïs 54. Porc 24. Bacon 16. Jambons 17. Graisse 14. Mélasse de la Nile-Orléans 70 à 75.

St-Louis, 10—Pas d'affaires en tabac. Farine superfine 5. Bacon 12. Jambons 17. Graisse 14 1/2.

Louisville, 10—Vendu aujourd'hui 60 b. de tabac de 5 à 8. Coton 22. Porc 24. Graisse 15. Farine superfine 5. Whisky 98.

Nouvelles des rivières.

Louisville, 10—Rivière stationnaire, 3 pieds d'eau dans le canal. Temps clair et froid.

Vicksburg, 10 Descendant, le Bismark, à 2 P. M. Le fleuve monte.

Nouvelles des Passes.

Passe du Sud-Ouest, 6 P. M.—Pas d'arrivages. Partis, le steamer Bavaria et le navire Polar Star. En dedans, à l'ancre, les moniteurs Catawba et Oneota et le steamer Havana.

Passe-à-l'Outre, 10 — Il y a une barque échouée à la Passe Nord-Est, mais le temps est trop mauvais pour envoyer un bateau, la brise est très forte.

Le schooner United States de Corpus Christi pour Pascagoula, à court de provisions, est entré ici.

(*Dépêches d'hier soir.*)

Valetta, Malte, 9—Les éruptions de l'Etna ont recommencé d'une manière violente. Des torrents de lave ont dévasté le pays environnant. Des cendres ont envahi jusqu'aux rues de Messine. Aux dernières dates, la montagne était enveloppée de fumée et des détonations ont été entendues.

Madrid, 10—Les insurgés de Cadix occupent l'hôtel de ville et les maisons environnantes et ont élevé des barricades. Les troupes occupent la douane et les bâtisses voisines de la porte de la ville. Tous les consuls étrangers ont pris refuge à la douane.

BUREAU DU CONTROLEUR.

HOTEL DE VILLE,
Nlle-Orléans, 5 Décembre 1868.

Avis est donné que le Contrôleur adjugera, à son bureau, SAMEDI, 12 décembre 1868, à 11 heures du matin, aux plus hauts enchérisseurs ou enchérisseur, les contrats pour la perception des revenus des marchés, séparément, pour l'année 1869, conformément aux ordonnances actuelles.

Pas. LABARRE,
Député du Contrôleur.

11 déc—2f PP

Malles, Valises, Sacs.

NOUS venons de recevoir et d'ouvrir le plus grand assortiment de Malles et de Sacs de dames et de messieurs.

Nous appelons l'attention spéciale des acheteurs sur notre MALLE RISTORI DES DAMES, la première qui ait jamais été reçue à la Nlle-Orléans.

Notre stock de Sacs se compose des derniers genres de New York et de Paris.

Nous vendons les malles en jonc à meilleur marché qu'aucune autre maison de la ville.

BLAKELY & HOGAN.

4déc—1m dim mar et v No 5 de la rue de Chartres.

Bottines boutonnées, de dames, demoiselles et enfants. Guêtres, &c.

NOUS recevons depuis six semaines, et recevrons en ce moment, par les différents steamers de New York une grande variété des articles de mode et durables, pour dames, demoiselles et enfants. Pour bal, matinées, soirées, etc., nous avons un choix de bottines laces, en peau de chevreau et satin; des guêtres à lacets, et des pantoufles de différentes couleurs. Ce sont des chaussures françaises nouvelles, qu'on ne peut trouver dans aucun autre magasin de la ville. Notre stock de chaussures est si grand, si varié, qu'il reste encore sans pareil.

Nos Rosettes sont de toutes les couleurs et de toutes les grandeurs—jusqu'au "GRECIAN BEND."

On trouvera chez nous le "IMPERIAL FRENCH BRONZE et BLACK DRESSING" de Cahill, pour nettoyer les souliers.

BLAKELY & HOGAN.
Nos 98 et 101 de la rue du Canal.

4déc—1m dim mar et v

Bottes, &c, de jeunes gens et jeunes garçons.

LES parents qui désirent acheter des BOTTES ou des SOULIERS qui chaussent bien et qui durent sont invités à venir examiner notre stock avant de faire leurs achats ailleurs. Nous n'avons rien vu de comparable depuis vingt ans.

BLAKELY & HOGAN.
4déc—1m dim et v No 99 de la rue du Canal.

Bottes, Souliers. &c.

NOUS appelons l'attention des messieurs qui désirent avoir des BOTTES de toilette ou d'hiver sur le stock que nous avons en magasin. Il a été fait avec soin et ne n'a rien négligé pour qu'il fut de mode et durable.

Les personnes qui veulent avoir quelque chose d'extra doivent venir examiner nos souliers anglais.

BLAKELY & HOGAN,
No 101 de la rue du Canal.

4déc—1m dim mer et v

Banque des Marchands.

Nlle-Orléans, 10 décembre 1868.

L'ÉLECTION annuelle de cinq Directeurs de cette institution, pour l'année, aura lieu, au local de la Banque, No 43 de la rue du Camp, le LUNDI, 4 janvier 1869, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

TH. J. DIX, Caissier.

10 déc—1 tj

Bureau de la Compagnie de Navigation de la Vallée du Mississippi, du Sud et de l'Ouest.

LE soussigné invite respectueusement tous les souscripteurs de cette Compagnie de venir payer leur dix pour cent sur les actions pour lesquelles ils ont souscrit. Il annonce en même temps au public que le livre de souscription de cette Compagnie est ouvert au magasin de drogues en gros de Maussell & Bogel, No 45 de la rue des Magasins. Bureau, de midi à 3 heures de l'après-midi.

JOHN PAUL BAKER, Agent.

10déc—3m

Loge Espérance No 10 A. O. G. F.

VENDREDI, 11 du courant, à 7 heures P. M. très précises, séance ordinaire de cette Loge. Le plus grand nombre est requis de la part de chacun des Membres... des affaires très importantes devant appelées devant la Loge, et il sera procédé à l'élection de ses officiers, conformément aux règlements.

Par ordre du Vén. Grand A. L. TISSOT.
ELIACIN LEVY, Secrétaire.
10 déc—2f

Bureau de la Compagnie du Chemin de fer de la ville de la Nlle-Orléans.

Nouvelle Orléans, 9 décembre 1868.

UNE élection de douze Directeurs de cette Compagnie, pour l'année, aura lieu, au bureau de la Compagnie, No 121 de la rue du Canal, le TROISIÈME LUNDI de décembre (21 du courant) de 10 heures du matin à 3 heures de l'après-midi.

Wm. F. SINNOTT, Secrétaire.

10 déc—1o

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle à la Nouvelle-Orléans.

RAPPORT ANNUEL.

Messieurs,

Le Conseil d'Administration parvenu au terme de la mission que vous lui aviez confiée, a l'honneur de vous soumettre son rapport annuel à présenter l'état général des affaires de la Société et des mutations survenues pendant l'année expirant aujourd'hui.

Comité de Finances.

La balance en caisse au 24 novembre 1867 était de	$2,956 34
Le montant des recettes depuis cette époque, comprenant la collection des quotités, admissions, etc., est de	$15,064 20
Formant un total de	$18,020 54
Nos dépenses pendant la même période, suivant comptes à l'appui, comprenant celles de l'Asile, celles affectées au paiement des médecins et pharmaciens, secours donnés aux sociétaires, intérêts d'actions, etc., se sont élevées à	$15,308 90
Balance en caisse ce jour	$2,711 64

Dette de la Société

La dette de la Société se résume aujourd'hui en 72 actions, soit à $10 00 par chaque action ... $720 00

Actif de la Société.

Estimation des meubles et immeubles appartenant à la société d'après inventaire fait le 15 novembre 1868, comprenant l'Asile et ses dépendances, les divers immeubles de la Société, ainsi que les terrains appartenant à la Société	$58,... 00
Lingerie, mobilier intérieur, médicaments et ustensiles divers	$3,438 80
Total de l'actif	$62,429 80

Comité d'Admission.

Le 24 novembre 1867 la Société se composait de 1361 membres y compris les veuves de sociétaires.

Les admissions cette année ont été de 165 membres.

Total		1526

Nous avons perdu pendant l'année:

Démissionnaires	18	
Rayés des contrôles	240	287
Décédés—à l'Asile	12	
à domicile	17	

La Société se compose aujourd'hui de 1239 membres

Classés comme suit	membres honoraires	7
	fils de sociétaires	16
	Veuves de sociétaires	42
	membres actifs	1179
		1239 "

Comité de Secours.

Ce comité a délivré pendant l'année 394 bons de secours représentant la somme de $1,470 00

Les rapports de messieurs les officiers de santé attachés à la Société se résument ainsi: M. le Dr. J. TOUATRE a reçu à l'asile 228 sociétaires qui y ont été soignés et y ont séjourné 2819 journées. Il a de plus fait à domicile dans le 2e District 1794 visites. M. le Dr. J. MAINGER, chargé des 1er et 3e Districts, a fait 1791 visites. M. le Dr. BERJOT a fait pour le 3e District 761 visites.

Nous terminons ce rapport, messieurs, avec la satisfaction du devoir rempli, avec la conviction d'avoir apporté à la gestion de vos affaires tout le zèle que vous avez le droit d'attendre de vos mandataires; l'état critique des affaires, la gêne pesant sur beaucoup de nos sociétaires nous ont souvent mis dans la dure mais impérieuse nécessité de faire application des articles de notre constitution. Il nous a fallu quelquefois faire abnégation de nos sentiments de fraternité et faire taire nos sympathies, se heurtant à l'exigence de nos règlements. Du reste, messieurs, votre élection du 29 novembre nous prouve que vous avez apprécié nos efforts.

Nous continuerons donc à administrer vos affaires avec toute notre aptitude, avec énergie et dans la voie de notre constitution, en faisant appel au chaleureux concours de chacun de vous afin d'arriver au but que nous nous proposons tous, la prospérité de la Société.

Par ordre du Président.
Le Secrétaire,
A. BARBIER.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE BIENFAISANCE ET D'ASSISTANCE MUTUELLE.

Election du 29 novembre 1868.

ADMINISTRATION:

MM. J. GIROD, Président, rue Dumaine, N. 72.
J. TROTOT, Vice-Président, rue Dryades, 129.
J. J. BONNAFFÉ, Trésorier, Levée, 47 3e Dist.

Comité de Finances: MM. J. SCHWEITZER, rue Royale, 186. J. L. REVOL, rue de Chartres, 31.

Comité de Secours: J. LEBLANC, Vieille Levée 265. J. HOUIDOBRE, en. Prom. Car. et Tonti. E. B. LANABERE, en. Ulloa et Orléans. E. MASQUERE, enc. Poydras et Remp. J. BOUCHOUX, rue St-Pierre, No. 49.

Comité d'Admis'n: E. DANTY, Grande Halle St. No. 61. J. BLAIS, rue Jefferson, No. 22.

Secrétaire, M. A. BARBIER, rue Robertson, 312. Colfect, M. P. P. CHABERT, 334, rue de Chartres. J. F. DUBARRY, Gardien de l'Asile.

Médecins de la Société:

M. J. TOUATRE, rue Dumaine, No. 142.
M. J. MAINGER, rue Royale, No. 75.
M. A. BERJOT, rue Royale, No. 330.

Pharmaciens:

MM. CZARNOWSKY, rue Poydras, 205.
POULMAN, enc. Magasins et St-Andrew.
LEOBIN, enc. St-Philippe et Marais.
GAUDOLÉ, enc. Conti et Bourgogne.
LLADO, enc. Dumaine et Chartres.
CATHALAT JUSTIN enc. Villeré et Ste-Anne.
A. SCHREINER, enc. Vieille-Levée et Hôpital.
P. BARTHE, enc. Dauphine et Ursulines.
O. ROBIN, rue Royale, 42.
Dr. ESCOUBAS, enc. Dumaine et Romain.
L. CASTEL, enc. Douane et Bourbon.
F. CLAVEL, en. Orléans et Bourbon.
S. M. VOGEL enc. Bayou et Claiborne.
St-CYR-FOURCADE, enc. Bienville et Derb.
E. LAPLACE enc. Champs-Elysées et V-Levée.
J. GOURDON, enc. Craps et Esplanade.
M. WEBER, 424, Royale, enc. Esplanade, 3e Dist.

10 déc—2f 3m

Marrons! Marrons!

30 barils MARRONS d'ITALIE, premier choix.

A vendre par ANT. LANATA, 9 & 11 rue Jefferson, entre Chartres et Vieille Levée.

10 déc—2f

Avis.

ON demande des couturières au magasin à la Ville de Paris rue Bourbon, No 15.

5déc—3f PP

COMPAGNIE D'ASSURANCE DE LONDRES ET DE LANCASHIRE.

Contre l'Incendie — Capital, $5,000,000 en or.

CETTE Compagnie donne des polices sur toute espèce de marchandises et de propriétés, aux taux courants;

POLICES EN OR.

R. G. MUSGROVE, Agent général—Bureau, No. 14 de la rue Carondelet, coin Perdido.

6 déc—1m

OR, ARGENT, Billets de Ville et d'Etat, Bons de Ville, etc., AU BUREAU DE CHANGE DE J. BRETTE, 6..........RUE ST-CHARLES..........6 PRES CANAL.

On paie aussi d'avance AUX Professeurs des Ecoles Publiques LES SALAIRES de Novembre et de Décembre.

Ouvert de 7 heures du matin à 9 heures du soir. 3déc—2m PP

Bureau du Surintendant des Ecoles Publiques.

Nouvelle Orléans, 4 décembre 1868.

LES candidats désirant être admis à la prochaine session annuelle des Ecoles Supérieures de la ville —session qui commence le 4 janvier —subiront un examen, aux différentes écoles supérieures, dans le courant de la semaine qui commence le 14 du courant.

Les candidats doivent être au dessus de treize ans et capables de suivre les cours des Ecoles Publiques.

Les demandes de ceux qui n'appartiennent pas à nos écoles publiques et désirent être admis dans les nouvelles classes des Ecoles Publiques, doivent être adressées au soussigné avant LUNDI, 14 du courant.

WM. O. ROGERS, Surintendant.

11déc—

Société des Enfants de Marie.

L'ASSEMBLÉE mensuelle de cette association aura lieu au Presbytère de l'église St-Augustin DIMANCHE prochain, le 13 du courant, à midi précis.

Le plus grande ponctualité est requise pour affaires importantes. On espère que toutes les sociétaires seront présentes.

11déc—2f

Loge Espérance No 10. A. O. G. F.

La séance ordinaire de cette Loge, ainsi que l'élection des officiers qui devait avoir lieu aujourd'hui, est renvoyée au VENDREDI, 25 du courant, à 7 h. P. M.

Par ordre du Vén. Grand A. L. TISSOT.
ELIACIN LEVY, Secrétaire.
11déc—1f

M. le Dr. E. de Nux,

DR. de la Faculté de Paris, Homœopathiste, venant de s'établir à la Nouvelle Orléans, offre ses services au public.

Domicile et cabinet de consultations, rue Royale, No. 279, entre Ursulines et Hôpital.

Heures de consultations de 8 à 9 heures du matin, et de 3 à 4 heures du soir.

Consultations gratuites pour les pauvres.

10 nov—1m

Perdue ou Volée,

Une chienne SETTER, noire, d'environ neuf mois, répondant au nom de Diane. La personne qui la rapportera au propriétaire, au café à l'angle des rues Leclos et Levée, recevra une récompense libérale.

11 déc—3f

Volés.

VOLÉS à la connaissance, le 3 août 1868, trois BILLETS à ordre tirés par MM. Gallot & Chevanne, à l'ordre de Sarah E. Andrews, (mais non endossés) chacun pour la somme de deux cent cinquante piastres, payable le 1er septembre, le 1er octobre et le 1er novembre 1868—pour loyer. Le public est prévenu de ne pas les négocier, car ils ne seront payés dans aucun cas.

Nlle-Orléans, 5 décembre 1868.
SARAH E. ANDREWS.
6 déc—10f

LIQUIDATION DU MAGASIN de Papier peint ET D'ARTICLES DE PIETE, &c.

162 et 166 rue Bourbon, près de l'Opéra.

VENTE à 20, 25 et 30 pour cent de RÉDUCTION, savoir: Toute facture au-dessous de $30, 20 p. cent de réduction, et au-dessus de $50, 25 p. cent. 2nov—1m

Tonnellerie qui a remporté le prix AUX MARCHANDS ET AUX PLANTEURS.

LE soussigné appelle l'attention des marchands et des planteurs sur son grand stock de barils et demi-barils à mélasse et de boucauts à sucre. Il a constamment un grand stock de barils à carreaux de boucauts et de barils qu'il offre à des prix modérés et sans frais de charroi.

S. J. BERKERY,
Nos 31, 33 et 35 de la rue Front, entre Conti et Bienville.

5nov—(Dimanche du mars) Bureau No 33.

T. MOREAU.

Encoignure Royale et Toulouse,

Annonce respectueusement à sa clientèle et au public en général qu'il vient de terminer le DEBALLAGE D'UN BEAU STOCK DE MARCHANDISES DE SAISON reçu par les dernières arrivages.

GANTS de toutes sortes, GARNITURES pour robes et manteaux, EFFILÉS et FRANGES, RUBANS, CEINTURES, LINGERIE, BIJOUTERIE, PARFUMERIES FINES, BONNETERIE, BROSSERIE, MERCERIE, &c., &c., &c.

L'OUVERTURE DE LA GRANDE EXPOSITION

De Jouets d'enfants et d'Articles de Fantaisie pour Cadeaux des Fêtes de Noël et du Jour de l'An est fixée au MARDI 8 Décembre.

5déc—6f

AGENCE SPECIALE D'EAUX-DE-VIE FRANÇAISES POUR LE SUD.

Vor. MAIGNAN & F. LABORDE,

MARCHANDS-COMMISSIONNAIRES,

Importateurs de Vins, Cognac, Sardines, &c.

Nos. 23 & 25, RUE BIENVILLE—NOUVELLE-ORLÉANS.

Eaux-de-vie en Douane et à l'acquitté. SEULS AGENTS DES MARQUES

CHAMPAGNE VINEYARD PROPRIETORS CO.,	COGNAC.
GAUTIER FRERES,	"
GOLDENBURG,	"
HENRY SUTTON,	"
ALEX SEIGNETTE,	LA ROCHELLE.
LARRONDE FRERES,	COGNAC.
Le. O. LANYER,	"

— IMPORTATEURS —

Des célèbres GENIEVRE de "LA CLOCHE"
De Cognac OTARD DUPUY & CIE, et autres marques célèbres.

Echantillons et prix courants fournis sur demande.

Vins rouges et blancs en barriques et en caisses.

J. Lebrun, "Eagle Brand"; T. Drouet, "Lion's Brand"; P. F. Eyquem, Ch. Trenlou, Larren de Frères, Morgaux, Haut-Brion, Haut-Sauternes; J. B. Clerc & Cie, le CELEBRE CHATEAU PAPE CLEMENT, en barriques, demi-barriques et caisses, bouteilles et demi-bouteilles; vins fins de A. De Luze & Fils.

Champagne.

Le célèbre "Black Seal" Vin Impérial et Royal Hunter de Xer. Desbordes et Fils; Ackerman Laurance, Sillery Mousseux et autres marques en bouteilles et demi bouteilles.

Sardines à l'huile; Viandes et Légumes conservés; Sardines désossées et Pâtes Truffées de Gueux Jne et Fils. Bouchons. A. Debans.

Huile d'Olive, Fruits à l'eau-de-vie, Pruneaux, Porto, Sherry et Madère. 1er oct—6m

Jos. MARISTANY Jr,

Marchand de Liqueurs, EN GROS,

39—Rue Tchoupitoulas—39

(Entre les rues Gravier et Natchez)

a constamment et offre au commerce,

Aux plus bas prix du marché, UN GRAND ASSORTIMENT DE

Whiskeys Bourbon, Monongahela, NON RECTIFIÉS ET RECTIFIÉS.

Eaux-de-Vie, Genièvres, Esprits, ETC., ETC., ETC.

9 déc—1m

Cadeaux de Noel.

J. LEVOIS

Vient de recevoir:

CHALES CACHEMIRE DE L'INDE,
CHALES CACHEMIRE DE LYON,
MANTEAUX FOURRURE,
SAUS OPÉRA,
MANTELETS DE DEMOISELLES.

— ÉGALEMENT —

Un grand lot de SOIERIES LES PLUS RICHES, de l'année dernière, à $40 la robe.

Un beau cadeaux de Noel.

SOIERIES CHANGEANTES, à $2 la yarde et au-dessus.

J. LEVOIS,
Au coin des rues Canal et Bourbon.

6 déc—4f

Fêtes de Noël et du Jour de l'An.

D. LOPEZ

Encoignure Chartres et Conti.

Ayant repris la direction de mon ancien établissement, j'ai l'honneur d'informer un nombreuse clientèle et le public qu'en raison de la dureté des temps, j'ai établi les prix de manière à DÉFIER TOUTE CONCURRENCE.

Grand assortiment de BONBONS FRANÇAIS à 75 cents la livre, ainsi que les confiseries de qualité. BONBONS et FRUITS CRISTALISÉS confectionnés, à manufacturés dans mon établissement et sous ma propre direction, à $1.

MARRONS GLACÉS, NOUGAT, BONBONS CHOCOLAT à la crème.

— AUSSI —

Un magnifique choix de CARTONNAGES de luxe reçu par les derniers arrivages d'Europe.

CANDY en bâtons, à 25 cents la livre au détail, sans distinction de qualité.

CHOCOLAT, à la livre, de toute qualité et de tous prix.

GROS ET DETAIL.

TERMES AVANTAGEUX POUR LE COMMERCE

N'oubliez pas mon seul établissement encoignure Chartres et Conti.

6 déc—

TOILES FRANÇAISES!

ASSORTIMENT COMPLET REÇU PAR

P. BRIERRE,

5 Rue de Chartres, au Premier.
(Seul agent de BERTRAND MILCENT.)

Toiles de Cambral, toiles de Courtrai, pour chemises.
Devants de chemises (plis à la main et brodés).
Toiles à draps, toiles tales d'oreiller.
Mouchoirs ordinaires, mouchoirs hus, mouchoirs brodés.
Services de table damassés.
Linge pour toilette ouvré, pour enfants.
Linon et Batiste, pour robes et chemisettes, en pièces et demi-pièces.
28nov—1m D Mar V

Aux Contribuables.

Bureau du percepteur des taxes d'Etat. Troisième District de la Nlle-Orléans.

Nouvelle-Orléans, 8 décembre 1868.

JE préviens ceux des contribuables du Troisième District qui n'ont pas encore payé leurs taxes d'Etat, que je procéderai, SAMEDI, 12 décembre, à la saisie de toutes les propriétés assessées en leurs noms.

Ceux qui désirent éviter les saisies sont avertis de venir s'acquitter de suite à mon bureau.

O. C. BLANDIN,
percepteur des taxes d'Etat, Troisième District.
9déc—5f

Pianos, Musique ET Instruments de Musique.

CHARPAUX & LOUBERE,

46........RUE ROYALE........46.

IMPORTATEURS de Pianos des plus célèbres manufactures de France et des Etats-Unis, tels que FAIVRE, JELMINI, BORD, (avec leur système en fer, perfectionné et indispensable pour la bonne tenue de l'accord) PLEYEL, ERARD, HERZ, HAZELTON, CALENBERG et VAUPEL &c. &c.

Grand assortiment de partitions, d'airs d'opéras détachés, de musique pour piano, violon, flûte et autres instruments, de méthodes, &c. &c.

Le tout offert à des prix excessivement réduits.

13nov—6m

Propositions.

LES HOTELIERS, RESTAURATEURS et AUTRES, sont invités à faire des propositions pour le souper, la barre, la vestiaire, dépôt des manteaux et chapeaux, et masques, ensemble ou séparément pour le Bal qui sera donné par l'Association de Bienfaisance Washington, au Odd Fellows' Hall, rue du Camp, le 15 janvier 1869.

Les propositions seront reçues durant dix jours par W. I. Hodgson, chairman du comité, No 21, Commercial Place, où l'on pourra obtenir toute information à ce sujet. 6déc—sa13

Leçons de Langue et de Piano.

UNE dame sachant le français, l'anglais et l'espagnol, et pouvant enseigner ces trois langues ainsi que le piano, désirerait donner des leçons chez elle No 240, rue Bourgogne, ou à domicile. Ses prix sont très modérés. 5déc—

Demande d'une Blanchisseuse.

ON demande une bonne BLANCHISSEUSE pour servir dans le Troisième District.

S'adresser à L. JARREAU, No 61, rue Carondelet.
24 nov—16f

Changement de domicile.

LE Dr. RANCÉ a transféré son domicile à la rue Dauphine, No 124 entre Ste Anne et Du Maine. Il a tout toujours son bureau de consultations chez le Dr. Gaudet, rue de la Douane, Nos 165 et 165.

27nov—15f

Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.

Nlle-Orléans, 7 décembre 1868.

AVIS est donné que conformément à l'article cinq de la charte de cette Compagnie, l'élection de seize directeurs, pour l'année, aura lieu, au bureau de la Compagnie, le LUNDI, 28 décembre 1868, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

J. W. HINCKS, Secrétaire.

1 déc—au 28 déc

Dissolution de Société.

Nlle-Orléans 3 décembre 1868.

LA société SCHWARTZ & GUGENHEIM a été dissoute, par limitation de contrat depuis le 5 du courant. M. Jos. Gugenheim ou M. Moses Schwartz s'occupera du recouvrement des sommes dues à la maison, à l'ancien local, Nos 143, 145 et 147 de la rue des Magasins, entre les rues Girod et Notre-Dame.

M. Jos. Gugenheim ou M. Moses Schwartz signera le nom de la maison en liquidation.

SCHWARTZ & GUGENHEIM.
F. P. W. HY. ALLEN. 5déc—5f

MAGASIN DE MUSIQUE DE BLACKMAR,

164..........RUE DU CANAL..........164

NOUVELLE-ORLEANS,
Presque en face de Christ Church.

Dépôt des PIANOS de Wm Knabe & Co, à Baltimore,
PIANOS de Gravesteen, Fuller & Co.,
PIANOS Pleyel, Wolff & Co.,
PIANOS Erard,
PIANOS Bord,
ORGUES de Geo. A. Prince & Co.

Le seul agent, aux Etats Unis, pour la vente des publications musicales de la "Correspondance Musicale" de La Haye, en Hollande.

Il loue, accorde et répare les Pianos. 15 nov—3m

MAGASIN DE MUSIQUE DE BLACKMAR

Agence pour la vente des PIANOS de KNABE et des ORGUES de PRINCE, No. 164 de la rue du Canal, Directement en face du Christ Church.

4 oct—6me

Orgues de Salons et d'Eglises, Pianos, Musique, &c.,

80..........RUE BARONNE..........80

LE clergé, les organistes et les amateurs sont invités à venir examiner mes incomparables orgues d'église, de salles de lectures, etc. Il contient de $200 à $650 et égalent sous le rapport de la puissance et de la douceur ces instruments de prix introduits jusqu'à ce jour dans cette ville.

J'ai l'agence, pour la vente en gros et en détail, des publications musicales à bon marché de Boosey & Co; de 15 à 100 romances et morceaux, pour 50 cents.

Faites demander des catalogues et des échantillons. Accord, réparation et louage de pianos.

PHILIPPE WERLEIN.
15nov—3m No 80 de la rue Baronne.

C. LAZARD,

MAISON PONTALBA,

Encoignure Vieille-Levée et Ste-Anne, No 185

Manufacturier et Marchand, en Gros et en Détail.

D'HABILLEMENTS, CHAPEAUX et autres articles de TOILETTE et de FANTAISIE pour Hommes et Enfants.

Le soussigné a l'honneur d'annoncer au public et à ses amis qu'il vient de renouveler et d'augmenter son assortiment de VÊTEMENTS pour hommes et enfants, et il invite tous ceux qui ont besoin d'articles de ce genre à venir examiner son stock avant de se pourvoir ailleurs. Ils y trouveront un assortiment complet et toutes les modes du jour.

Un coupeur habile est attaché à son établissement et les vêtements sur commande sont confectionnés avec soin et promptitude.

C. LAZARD.

14nov—1m

Aux Cent Mille Paletots!

MICHEL LION,

Nos. 197, 199 et 201 Rue Vieille-Levée, FACE AU MARCHÉ A VIANDE.

Habillements, Chapeaux, Souliers, &c., pour hommes et enfants.

LE soussigné a l'honneur d'annoncer à sa nombreuse clientèle et au public en général, qu'il vient de faire d'immenses et avantageux achats qui lui permettent de faire profiter ses clients d'avantages réels et incontestables. Son magasin est pourvu pour la saison d'hiver, en ce qui concerne tout. Il va de soi que les prix sont de la plus grande modération et la marchandise est de toute première qualité...

Aussi un grand assortiment de chemises du Havre, et qui sont offertes aux prix de fabrique.

15nov—1m MICHEL LION.

MADAME SOPHIE,

132. Rue du Canal, 132.

(Entre les rues Carondelet et Baronne.)

ANNONCE aux dames qu'elle fait en ce moment l'ouverture de son grand stock de MODES qu'elle a choisies lors de son dernier séjour à Paris. Le stock se compose de robes, broderies, linge de dessous, trousseaux, fourrures, etc. Son département de confections est sur le même pied que par le passé et toutes les commandes y seront promptement exécutées. 25oct—1m

A vendre,

Pour cause de retraite de ce genre de commerce—Une GROCERIE ayant un stock complet et un bel... de deux ans. Le prix est raisonnable. Conditions, comptant.

S'adresser au No 292 de la rue de la Commune, coin Liberté. 6déc—2f

Grocerie à vendre, pour cause de départ.

A VENDRE—La Grocerie située à l'angle des rues St-Philippe et Tremé. La dite grocerie est très bien assortie et achalandée. Les conditions sont avantageuses.

On vendra aussi la BOUCHERIE attenant au dit magasin.

S'adresser sur les lieux. 6déc—6f

DENTISTES.

J. S. KNAPP, D. D. S.,

DENTISTE,

Cabinet et résidence—No 15 de la rue Baronne, près Canal. 1er déc—3m

DENTISTE.

Le Dr L. DUPERRON, dentiste, rue Bienville, No 85, encoignure de la rue Royale, fait toutes sortes d'opérations dentaires, chirurgicales et mécaniques d'après les procédés les plus nouveaux, et à la satisfaction des personnes, aux prix les plus réduits et à la portée de tout le monde. 3 déc—2f PP

Dr. C. BLANCKE

416 & 418...Rue St-Charles...41 & 419

Grande Révolution dans la Chirurgie Dentaire

ALUMINIUM! ALUMINIUM!

La découverte la plus récente du siècle,

GRAND SUCCÈS!

LE Dr. C. BLANCKE annonce à ses amis et au public qu'il pose des dents artificielles montées sur ce nouveau métal, de la manière la plus artistique. Les râteliers "Aluminium" sont beaucoup plus agréables et durent beaucoup plus que les râteliers montés sur or et sur argent; ils sont bien plus légers, coûtent beaucoup moins cher et ne sont pas affectés par les acides.

26 mars—1an

Avis de Dentiste.

Le Dr. GODFREY, dentiste, s'est transporté au No 179 de la rue du Camp, deuxième porte après Christ Church. Il sera heureux de recevoir ses amis et clients aux heures ordinaires. 14nov—1m

CONSERVEZ VOS DENTS.

J. A. CASABAVANS,

CHIRURGIEN DENTISTE

186..........RUE DU CANAL..........186

entre Bourgogne et Rampart, parl

tiques à employer scientifiquement toutes les opérations dans l'art du dentiste.

Conversations en français, en espagnol et en anglais. 10 mai—

Le Dr. CHARLES E. KELLS,

DENTISTE,

Cabinet et domicile, No 34 rue Dauphine, 3ème maison après la rue de Canal, près de Lopez.

Extraction de dents, sans souffrance, au moyen du gaz hilarant (protoxide d'azote).

24 mars—PP 1a 1c

INJECTION RICORD

UN REMEDE INFAILLIBLE

Injection Ricord—Paris.

C'EST le seul remède infaillible pour La GONORRHÉE dans toutes ses phases. L'ÉCOULEMENT CHRONIQUE des plus obstinés. La FLUOR ALBUS ou FLUEURS BLANCHES.

Il n'est pas nécessaire d'avoir recours à un remède interne quand on l'emploie et les personnes qui, pendant des mois et même des années, ont vainement essayé de tous les autres, peuvent être assurées d'une guérison rapide et radicale.

La préparation Ricord soulage immédiatement les personnes atteintes des fleurs blanches, mal et commun dans les climats chauds.

AVERTISSEMENT—L'enveloppe du véritable remède porte la signature de RICORD et les mots INJECTION RICORD, PARIS soufflés dans le verre. La même inscription se trouve sur la capsule.

MAUSSELL & BOGEL, Agents pour la vente en ...

2 sept—

Entrepôt de Tapis et de Toiles cirées

ELKIN & Co.,

168..........Rue du Canal..........168

En face Christ Church,

REÇOIVENT, en ce moment, de Nouveaux Genres de Tapis en VELOURS, BRUXELLES, TROIS PLIS et INGRAIN.

Egalement: TOILES CIRÉES, STORES, RIDEAUX DENTELLÉS et DAMAS

Et un grand assortiment d'articles de TAPISSERIE, qu'ils vendront aux plus bas prix du marché, au comptant.

15sept au 31 déc PP

Association de Secours Mutuels de l'Alabama.

BOYD, JACKSON & Co., Directeurs, AU PROFIT DES ECOLES COMMUNES.

Tirage de la classe supplémentaire et à combinaisons, No. 18. 10 décembre 1868.

48	47	62	58	23	4	37	76	59	46	53	66	18	57

En foi de quoi, nous signons à Mobile, ce 4 déc 1868

R. H. SLOUGH, Jos SEAWELL, W. P. JOHNSON, Commissaires assermentés.

Les tirages de l'ASSOCIATION DE SECOURS MUTUEL de l'Alabama, se font à Mobile, tous les soirs à 4 heures, en présence du public, et ils sont publiés dans les journaux de Mobile et les autres feuilles du Sud. Des listes de ces journaux, ainsi que les listes officielles des tirages, peuvent être consultées à mon bureau central, No. 15, Commercial Place.

Le soussigné donne les renseignements et paie le montant des lots gagnants.

DAVE C. JOHNSTON, Agent.
No. 15, Commercial Place.

Tirage de la Loterie de l'Etat du Kentucky

POUR LE 10 DÉCEMBRE—CLASSE 686, Plan de Police.

37	52	22	8	20	66	32	77	60	42	15	47	—	—

Le soussigné donne les renseignements et paie le montant de toutes les loteries légalisées.

C. T. HOWARD.
Marchand de billets de loterie
Au coin des rues St-Charles et Union

AVIS — Méfiez-vous des prétendues loteries. — La loterie du Kentucky et celle de la Havane ne font jamais mention dans les journaux de prétendues primes gagnées, ni de lots insignifiants, ni des noms des personnes qui gagnent.

24 juin—

Au Public.

JE certifie que j'ai acheté pour une Piastre, de Dave C. Johnston, agent de la Société d'Assistance Mutuelle de l'Alabama, un billet de la classe No 12, du 7 décembre, contenant le 2e, le 8e et le 59e numéros (59—42 4) qui ont gagné $400, que j'ai reçu comme payement en plein, au bureau de M. Johnston, No 15 de Commercial Place.

Nlle-Orléans, 8 décembre 1868.
W. C. SCHELL.
No. 118 de la rue Tchoupitoulas.

Transfert de Domicile.

LE Docteur DUPAQUIER a l'honneur d'annoncer à sa clientèle qu'il a transféré son domicile et son cabinet de consultations au No 121 de la rue Hôpital, entre Dauphine et Bourgogne. 18 nov—1m

Propriétés à louer.

Demande de Maison.

On demande une maison ayant quatre chambres à coucher, salon et salle à manger dans la partie principale et située dans le Deuxième District. S'adresser, par lettre, et faire savoir le montant du loyer, au Lock Box 117. 11 déc—3f

A LOUER.

1o—Une MAISON basse, avec jardin, encoignure Kerlerec et Derbigny, à proximité des chars de la rue Esplanade et de la rue Claiborne. Possession immédiate.

2o—Une MAISON basse, s'adaptant à une école, rue Kerlerec. Possession immédiate.

S'adresser chez M. Galour, au coin des rues Esplanade et Derbigny. 4 nov—PP

A LOUER.

Une maison à étage, située rue Robertson, près l'encoignure Esplanade — La maison vient d'être entièrement réparée et contient deux salons, cuisine, à manger et trois chambres à coucher. Une cuisine contenant quatre chambres. La cour est carrelée, et il y a un grand citerne.

S'adresser rue Carondelet, No 26, ou à A. Bonneval & Co. 17 nov—1m

A LOUER.

La propriété située rue Conti entre Royale et Bourbon, connue sous le nom de "Brasserie de G. Gueln." S'adresser à A. ROCHEREAU & CO., Nos 15 et 17 rue St Louis.

6 déc—

CHARBON! CHARBON!

CHARBON, CHARBON.

BOYD, WILMOT & Co.

166..........rue Poydras..........166

Plus de 200 000 barils de charbon de Pittsburg de la meilleure qualité, à vendre, en gros et en détail, à livrer sur les chalands ou au dessus de la ville, par barge ou chaland, au plus bas prix du marché. Les ordres de ces commerçants de la ville seront l'objet d'une attention spéciale. 7nov—3m

CHARBON. CHARBON.

C. TYLER,

Marchand, en gros et en détail, de charbon Pittsburg Anthracite et Cannel. Bureau, No 15 de rue Carondelet, approvisionne, aux plus bas prix du marché, les familles, les manufactures, les fonderies, les presses à coton, les steamers, les bateaux à vapeur, les hôtels, etc.

Charbon! Charbon! Charbon!

JAS. H. PETERSON,

Marchand de Charbon, No 164 de la rue Gravier, Dépôt, No 30 de la rue Dauphine.

Les familles, les bateaux à vapeur, les presses à coton et les planteurs sont approvisionnés, aux conditions de costume, par ..., ou par chargements de bateaux, aux plus bas prix du marché. 30 oct—2m

CHARBON! CHARBON!

Charbon "Mount Carbon."

Provenant des mines de la rivière Big Muddy, dans l'Illinois.

A VENDRE, en grandes ou en petites quantités, aux plus bas prix.

Lisez le certificat suivant:

"Nous avons fait usage du charbon "Mount Carbon." Nous croyons que c'est, de tous les charbons américains qui se trouvent sur notre place, le meilleur pour les maisons."

Jesse K. Bell,	Bm. Toledano,
Dr. Dan. C. Holliday,	Henry Throckmill,
Martin Gordon,	Jas T. Tucker,
J. J. Bienvenu,	A. J. Beck,
E. I. Kursheedt,	M Bonnabel,
M Kursheedt,	Chas Robb,
Price, Hine & Tupper,	Lewis Wo...ey,
Geo. Jonas	W. I. Hodgson,

H. M. Pinacoso, et un grand nombre d'autres.

A VENDRE—Une petite quantité de charbon, pour moulins à mais, piqueries de charbon, presses à coton, fonderies, etc., etc., à bon marché.

S'adresser à WALTER M PHILLIPS, Bureau No 26 de la rue Carondelet.

A. BROUSSEAU & Co.,

17..........Rue de Chartres..........17

IMPORTATEURS ET MARCHANDS DE

TAPIS, TOILES CIRÉES, NATTES Chine et coco, COUVERTURES de tables et de pianos, STORES, DESSOUS DE TABLES, DEVANTS DE CHEMINÉES, NATTES, TOILES CIRÉES pour voitures et tables, TOILES CIRÉES dites enamelled.

ETOFFES A RIDEAUX, dentelle, reps, damas, CORNICHES, BANDES, FLECHES, GUIMPES et GLANDS; CRIN, PELUCHE, MOQUETTE, etc.

27 sept—1an—PP

La Compagnie du chemin de fer Pontchartrain

EST prête à recevoir et livrer le fret.

Jusqu'à nouvel ordre, les convois partiront du nouveau dépôt à 6, 8, 10 heures du matin, à midi, 2, 4 et 6 heures du soir. Ils quitteront le Lac toutes les heures, alternativement, à partir de 7 heures du matin.

GEORGE PANDELY, Surintendant.

8oct—P.P—

LOUIS ZIMMERBACH,

MARCHAND-TAILLEUR,

A TRANSFÉRÉ son magasin rue de Chartres 118 entre St-Louis et Conti.

M. Zimmerbach espère que ses amis et le public lui continueront, dans son nouveau local la bienveillant patronage qu'ils lui ont accordé jusqu'à ce jour.

4 déc—

AGENCE GENERALE

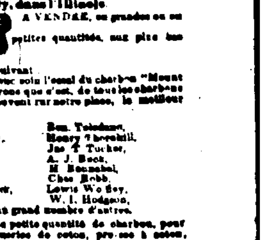

Eau-de-vie Cognac de Ferguss Fils
De Alphonse Cabuzac,
Champagne Che Heidsick.
Porto de E. Canet.

Des ordres seront reçus pour l'importation directe.

AUG. COUTURIÉ & Co.
27 Vieille Levée
6déc—1an

J. B. JUDLIN vs. ADA A. HAZELL, veuve de JOHN C. DELLA TORRE.

SIXIEME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 101—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le SAMEDI, douze de décembre 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles de Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville à la vente par licitation et adjudication de la propriété dont description suit:

Un terrain situé au faubourg Delord, dans le Premier District de cette ville formant l'angle du Cours des Tritons (Triton Walk) et du Cours de Tivoli (Tivoli Circle), et mesurant vingt-cinq pieds huit pouces de face au Cours des Tritons, trente pieds ou pouces et demi de face au Cercle de Tivoli, soixante-quatre pieds de profondeur sur la ligne latérale limitrophe du terrain appartenant ou ayant appartenu à David S. Wire, et cinquante et un pieds dans le fond. Le dit terrain désigné au plan de ... les dépendances et Cours...

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y attenant et y appartenant.

La propriété appartient à la défenderesse de la manière à elle saisie... et ayant hérité de son père, feu J. A. Barelli, et l'autre moitié par le shérif de la paroisse d'Orléans, le ... 1866 à l'encontre de Ada A. Della Torre vs. John C. Barelli, No 18372 des dossiers de la Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

THOS L. MAXWELL,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

Nov—10,13,20—1,12déc